Réseau Francophone de Droit International











Concours Charles-Rousseau 2007

APPEL A CONTRIBUTION COLLOQUE ANNUEL DU RFDI

« La corruption et le droit international»

Paris, 5 mai 2007

Le RFDI est une association ouverte à la participation de tous ceux, institutions ou particuliers, qui souhaitent oeuvrer, dans le prolongement de l'objectif du Concours Charles-Rousseau, à l'émergence d'élites juridiques et scientifiques francophones et promouvoir des rencontres internationales de haut niveau.

Dans cet esprit, le premier colloque annuel du RFDI s'est déroulé à Genève le 8 mai 2004, en liaison avec le Concours Charles-Rousseau, venant clore la session 2004 du Concours. De la même façon, le deuxième et le troisième colloques ont eu lieu à Québec en 2005 et à Tunis en 2006. Le prochain colloque aura lieu à Paris le 5 mai 2007.

A chacun des colloques annuels, des rapports préliminaires de 30 à 40 pages, réalisés en langue française, sont réalisés par d'anciens lauréats du Concours Charles-Rousseau, des doctorants ou des jeunes docteurs. Ces rapports sont transmis trois semaines avant la date prévue pour le colloque aux membres d'un groupe de recherche composé de spécialistes du droit international et des questions étudiées. Ce groupe anime ensuite les discussions qui ont lieu avec les rapporteurs et l'ensemble des participants au Concours Charles-Rousseau, étudiants et juges. La retranscription des débats est enregistrée et sert ensuite à l'élaboration des rapports définitifs (remis au plus tard le 30 septembre 2007) qui, après approbation par un comité de lecture, feront l'objet d'une publication dans une grande revue de droit international ou dans un ouvrage publié aux éditions Bruylant.

* * *

Appel à contribution

Les propositions de rapports préliminaires (intitulé et présentation de 200 à 300 mots) correspondant à ce thème, doivent être adressées par e-mail au RFDI (rdfi@rfdi.net) avant le 10 décembre 2006. Les propositions doivent indiquer le nom de l'auteur, l'institution de provenance. Un CV et éventuellement une liste de publications doivent être joints.

Le résultat de la sélection sera communiqué aux candidats le 20 décembre 2005. Les candidats sélectionnés recevront des informations précises sur les règles de présentation et de délais à respecter pour la soumission de leurs rapports. Leur participation au colloque sera prise en charge par le RFDI (déplacement et hébergement).